

# ASSOCIATION FORESTIERE DU SUNDGAU ET DU JURA ALSACIEN

Président : Monsieur LANG Claude – 10 rue du Stade – 68220 HAGENTHAL-LE-BAS

## BULLETIN D'ADHESION

*Pour les membres sympathisants*

Je soussigné,

Mme – M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

Téléphone :

Portable :

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**ATTENTION, la plupart des envois se font maintenant par mail.**

### 1. Demande l'adhésion pour les membres sympathisants :

- ✓ A l'Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien. Cette adhésion permet également d'être membre de la Fédération régionale des associations forestières : Forestiers d'Alsace.

### 2. Paye ma cotisation en tant que membre sympathisants :

10 €

Avec un chèque bancaire de \_\_\_\_\_ € (à l'ordre de l'Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien)  
pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Signature :

**Bulletin à retourner au Président :**

*Monsieur Claude LANG  
10 rue du Stade  
68220 HAGENTHAL-LE-BAS*

Tout nouveau membre peut demander une copie des statuts au Président de l'Association